

BIBLIOTHEQUE  
DE LA  
BIBLIOTHEQUE

# Où « l'Œuvre » fonde une Cour d'appel de l'honneur.



## LES "BELLES ÉCOUTEUSES" DE BERGSON



La politique : Galimatias et Gâchis

---

# L'ŒUVRE

---



11<sup>e</sup> ANNÉE: 26 Février 1914

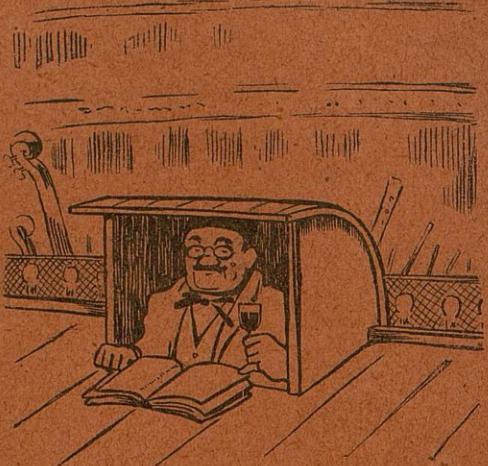
N<sup>o</sup> 9

DIRECTEUR :

120, Faub. St-Honoré (8<sup>e</sup>)  
Téléphone : 589-55

GUSTAVE TÉRY

LE SOUFFLEUR



Le métier de souffleur n'est supportable que grâce au « DUBONNET ».

# RENAULT

## Automobiles

BILLANCOURT  
(Seine)

Galerie d'Exposition  
Av. des Champs-Élysées, 53

Lettre à M. X. Perroux  
imprimeur à Mâcon.

Monseigneur, je paie chaque année quatre cents francs à l'administration des téléphones, par termes égaux, exigibles d'avance. Si d'aventure je laisse passer le premier jour du trimestre sans courir au plus prochain guichet, tenant un billet de cent francs à la main, plus vingt-cinq centimes pour le timbre, le receveur des postes m'envoie une lettre sur papier rose, où il me réprimande de ma négligence. Il me fait en même temps connaître que faute d'avoir payé dans le délai de cinq jours, je me verrai privé de toute communication. Ce régime est dur, monsieur, mais je m'y soumets.

Donc, moyennant quatre cents francs par an, j'ai le droit de converser par téléphone avec mes amis. Et j'ai en outre le devoir de répondre vingt fois par jour à des inconnus que je ne suis pas le Vaudeville, que je ne suis pas le Théâtre-Français, et que je ne suis pas le garçon Paul, de la brasserie Maxéville. (A ce propos, je prie la dame acaïtrâtre qui réclame sans cesse le garçon Paul de ne plus m'injurier désormais).

Par surcroît, l'Etat me fournit un annuaire. Vous entendez, monsieur, un *annuaire*, c'est-à-dire un volume qui doit être renouvelé chaque année, un volume dont les indications ne sont valables que pour un an, un annuaire, enfin, de *annuarium* qui à son tour dérive de *annus*, an.

Or, monsieur, un an n'a-t-il pas douze mois, et le premier jour de l'an n'est-il pas le premier jan-

vier? Voici que février est achevé, et je n'ai pas encore reçu mon annuaire. Et je suis constraint, pour chercher certains numéros, de compulsler trois cahiers supplémentaires, et de perdre un temps qui devrait être plutôt consacré à des œuvres durables. Or, c'est vous qui imprimez cet annuaire. Et voilà comment j'ai la hardiesse de vous écrire.

Au fait, pourquoi est-ce justement vous, monsieur, qui, entre tous les imprimeurs de France, avez été choisi pour imprimer l'annuaire des téléphones? Si un jour vous écrivez vos mémoires, je pense que vous voudrez bien vous expliquer sur ce point. Mais il y a peu d'apparences qu'un homme à qui je suis constraint d'expliquer le sens du mot annuaire mette jamais la plume à la main. Souffrez donc, monsieur, que j'apporte à votre place cette petite contribution à l'histoire de mon temps. Je vous cède d'ailleurs bien volontiers tous mes droits de reproduction, et même d'adaptation au cinématographe.

Donc, voici: vous avez obtenu l'impression de l'annuaire des téléphones par voie d'adjudication.

Il y a peu d'années de cela. Vous aviez, à Mâcon, une imprimerie de grandeur moyenne. Je me rappelle y être entré. Elle contenait quelques bonnes linotypes, et occupait un petit nombre d'ouvriers, dont le travail principal était de composer une certaine *Union républicaine* appartenant à M. Simyan. Je comprends fort bien que vous n'ayez pas voulu vous contenter de mettre votre nom au bas de cette petite feuille. Imprimeur de M. Simyan, ce n'est pas un titre spécialement glorieux, ni spécialement lucratif. Et d'ailleurs, tout imprimeur doit désirer d'imprimer le plus

possible. Un beau jour, vous apprenez que la fourniture de l'annuaire des téléphones est mise en adjudication. Vous soumissionnez. Vos propositions sont jugées excellentes, et vous l'emportez sur tous vos concurrents.

Quel succès, monsieur, pour un petit imprimeur de Mâcon! Et c'est bien le cas de répéter que nous sommes sur les genoux des dieux. Aussi je ne me permettrai pas de vous rappeler que dans le moment précis où ils vous favorisaient de si éclatante manière, M. Simyan lui-même était sous-scrétaire d'Etat aux postes. Les dieux n'ont pas besoin d'un si mince personnage pour accomplir leurs désseins. Je ne vois donc, entre votre subite fortune, et sa présence dans les conseils, qu'une coïncidence indifférente. Il était écrit au livre du destin que, partout où il imprimerait, M. Perroux rencontrerait fortuitement M. Simyan. C'est tout. Et qu'on ne me fasse pas dire autre chose.

Alors, vous vous êtes mis à imprimer l'annuaire. Hélas! monsieur, je ne voudrais point enfreindre les règles de l'honnêteté. Mais laissez-moi vous dire que vous avez eu tort de penser qu'il n'y a aucune différence entre le petit canard haletant de M. Simyan, propre à divertir les villageois bourgeois, et un volume que tous les Parisiens doivent journellement manier. Quel papier, monsieur! Quels caractères! Quelle encre! Quelle typographie pesante! Quelle détestable mise en pages! S'il vous arrive de lire les lettres de Paul-Louis Courier, arrêtez-vous à la septième, et méditez-en le début qui est d'une simplicité admirable: « Monsieur, il faut mettre de l'encre et tirer avec soin. Dites cela, je vous prie, de ma part, à votre imprimeur, s'il a quelque envie que ses feuilles sortent lisibles de la presse. »

Eh bien, monsieur, mettez de l'encre à certaines pages. Enlevez de l'encre à certaines autres. Et tirez, tirez avec soin. Votre annuaire ressemble à un almanach de foire, et beaucoup de numéros y sont illisibles. Je ne parle pas des erreurs qu'il contient, et qu'on vous a déjà signalées ici-même. Mais, vraiment, tous les abonnés sont furieux, et moi-même j'ai quelque peine à contraindre mon irritation.

Or, je viens de recevoir un prospectus par quoi un libraire lyonnais m'offre des ouvrages de luxe. Il en vante les mérites typographiques, et pour me convaincre mieux, m'envoie un spécimen. Ce spécimen est magnifique. Et qu'ai-je vu? C'est vous, monsieur, qui l'avez imprimé. C'est vous qui imprimez des ouvrages de luxe, vous, le fournisseur de cet annuaire détestable que l'on n'ose laisser en évidence, tant la tache qu'il met sur une table est odieuse! Alors, vous le faites exprès?

Eh oui, monsieur, vous le faites exprès. Que risquez-vous? Les abonnés crieront, et puis force leur sera bien de se taire. Vraiment, vous ne risquez rien du tout, que de faire fortune. On me dit d'ailleurs que c'est déjà fait. Vous avez construit, bâti, et planté. Votre petite imprimerie est devenue énorme. Monsieur, je ne sais si je dois vous féliciter.

RENÉ BURES.

---

**L'ŒUVRE** dit tout ce que ne disent pas les autres.

**L'ŒUVRE** est le seul journal qui ne soit relié à rien par aucun fil.

**L'ŒUVRE** ne dit jamais d'injures; la vérité lui suffit.

**L'ŒUVRE** est le supplément indispensable de tous les journaux, quels qu'ils soient.

Les imbéciles ne lisent pas **L'ŒUVRE**.



## **Galimatias et Gâchis**



Une grande bataille devait être livrée lundi à la Chambre. Voyons les résultats :

La journée, qui avait été annoncée comme une bataille, a été consacrée à la fuite, dit M. Calmette. Le gouvernement et les unifiés ses amis se sont dérobés sur tous les terrains : il n'a donc pas été possible de les atteindre.

D'autre part, au nom des unifiés, Jaurès dit :

L'équipe Millerand-Barthou-Briand a subi, hier, un échec extraordinaire... La bande est en pleine décomposition... L'événement d'hier va précipiter la dissolution de la bande.

Voilà une bataille qui ressemble à la plupart des batailles : impossible de savoir quels sont les vaincus.

Recueillons quelques autres impressions. Celle de M. Paul-J. de Cassagnac :

L'écrivain est honteux d'entretenir ses lecteurs de pareilles niaiseries. Le débat sur l'état sanitaire de l'armée ne fut qu'une lamentable clownerie...

Celle de M. Henry Bérenger :

Le peu qui subsistait encore de l'autorité gouvernementale dans ce pays s'est effondré hier...

Celle de la *Libre Parole* :

Pour M. Döumergue et pour ses collaborateurs, une seule chose importe, c'est de vivre. Vivre dans l'abjection leur est indifférent, et ils professent la philosophie du chien qui accepte les coups pourvu que sa patée soit abondante. Ce ne sont pas des ministres, ce sont des laquais.

Celle de M. Edmond du Mesnil :

Lorsqu'on vient d'assister à toutes ces manigances parlementaires, qui ne grandissent aucun parti, on se

demande, en sortant de cette atmosphère délétère, s'il convient de rire ou de pleurer.

« Séance carnavalesque », dit Bérenger.  
« Vaudeville parlementaire », dit Jaurès.  
« Séance de mascarade », dit du Mesnil.  
« Farce », dit Cassagnac.

Ne croyez pas d'ailleurs que ceux qui votent pour le cabinet l'en estiment davantage. Ecoutez encore Jaurès :

Le ministère peut-il être fier de sa journée? S'il dure, c'est en s'interdisant de penser et d'agir; c'est en se dérobant à toute explication claire sur les problèmes les plus vitaux d'organisation française et de défense française. Il en est réduit, si je peux dire, à des trucs défensifs...

Il n'y a qu'un point sur lequel tout le monde est d'accord : ce ministère a fait l'unanimité du mépris.

On voudrait pourtant savoir quelque chose de plus. Où va-t-on? Qui gouverne?

M. Barthou reproche à M. Doumergue de lui avoir pris son programme, et c'est de plus en plus vrai. Mais plus c'est vrai, moins on distingue les partis, et moins on voit le bénéfice d'un changement de ministres.

A défaut d'un homme, nous demandons au moins une idée claire.

Au milieu de ce gâchis dans le brouillard, on ne discerne qu'un point lumineux : c'est le crâne insolent de M. Caillaux. Celui-là seul a l'air de savoir ce qu'il fait, ce qu'il veut, où il nous mène. Car il nous mène. Il a exactement tout le monde contre lui : le pays, la presse, le parlement, le président du conseil : ça ne fait rien ; dans l'universelle veulerie, pour rester le maître, il lui suffit de le vouloir, et toute la France, comme Doumergue, le subit en le détestant.

Or, voilà que l'ancien ministre Lanessan publie dans le *Matin* un excellent article qui semble écrit pour l'*Œuvre* :

Je conclus : avec beaucoup de vieux républicains, je constate que la France est lasse d'être gouvernée sous la République comme sous la monarchie ou l'empire, qu'elle est lasse de la tyrannie des partis, du désordre des finances, de l'anarchie des administrations, de l'insuffisance de la défense nationale, du désarroi de tout ce qui fait la richesse, la force et la grandeur des nations, et avec tous les hommes raisonnables, je dis : Ça ne peut pas durer!

Très bien, monsieur, mais qu'est-ce qu'il faut mettre à la place?

S'il existe dans le grand parti républicain des hommes qui aient compris la gravité de la crise traversée par la troisième République et qui soient résolus à opérer dans nos institutions les transformations exigées par la masse de la nation, qu'ils osent le dire et surtout qu'ils ne reculent pas devant les actes. Ce qu'attend le pays, c'est un programme d'action et des hommes d'action.

Eh! oui. Mais...

FRANÇOIS LEBON.

---

## La cour d'honneur.

---

A MM. Védrines, Quinton, Henry de Jouvenel, Henry de la Vaulx, Paul Painlevé et Bernard Gravier.

Messieurs,

Le cercle Hoche vient de prendre une initiative très heureuse. Pour régulariser le règlement des affaires d'honneur, il s'est érigé spontanément en Tribunal de l'Honneur. En outre, il tiendra désormais en France les bu-

reaux de l'honneur, qui seront subdivisés en deux grands services : 1<sup>o</sup> la conservation des hypothèques sur l'honorabilité; 2<sup>o</sup> l'enregistrement des carences.

Il nous a paru indispensable de compléter cet ingénieux appareil arbitral et conservatoire, dont le besoin se faisait si vivement sentir. Car le cercle Hoche ne représente qu'un premier degré de juridiction, et ses honorables membres sont trop modestes pour avoir la prétention de rendre, même en matière d'honneur, des jugements sans appel. C'est pourquoi nous avons cru devoir nous aussi, de notre propre autorité, nous constituer en Cour d'appel de l'Honneur.

Quand le cercle Hoche se sera prononcé sur votre cas, vous voudrez donc bien nous soumettre toutes les pièces du litige. Nous vous aviserons par lettre recommandée de notre décision, et celle-ci sera transcrise sur un Grand Livre, que nous venons d'acheter à cet effet.

Nous vous offrons ainsi toutes les garanties désirables.

Au cas où une Cour de cassation de l'Honneur viendrait à se fonder quelque part, il est bien entendu que nous nous inclinons d'avance devant ses arrêts.

Croyez, messieurs, à notre parfaite considération.

LES RÉDACTEURS DE *l'Œuvre*.



## ALLUSIONS

### La raison.

Je puis expliquer à René Bures pourquoi l'annuaire des téléphones est en retard de deux mois : c'est qu'il forme un énorme catalogue et que, de la première page à la dernière, il est infecté de réclames. Il a fallu le temps d'imprimer tout ça.

Comparez cet annuaire — je le reçois à l'instant — aux éditions précédentes : la publicité, d'abord discrète, a pris des proportions intolérables. Parce que je cherche un numéro de téléphone, l'Etat n'a pas le droit de m'imposer à tous les bas de pages l'adresse et le portrait d'un policier amateur qui se charge, moyennant un bon prix, d'espionner les gens qu'on lui désigne. Ce n'est pas un métier si reluisant que notre mère la République éprouve un tel besoin de le recommander trois ou quatre cents fois de suite à notre bienveillante attention.

En second lieu, la première qualité d'un annuaire est d'être portatif, maniable, et il ne peut l'être qu'à la condition de contenir le strict nécessaire. Celui-ci devient aussi lourd qu'un Bottin. En supprimant les annonces et toute la « troisième partie » (*liste professionnelle*) qui n'est que de la publicité, on réduirait aisément le volume des trois quarts.

Il n'y a plus aucune raison pour que demain l'on ne nous colle pas des timbres-poste d'un mètre carré illustrés d'apophthegmes dans ce goût : *La plus fine est celle de Monis*, ou encore : *Oui, mais Caillaux pille mieux*.

Et puis, pourquoi dans l'annuaire y a-t-il des noms d'abonnés imprimés en caractères deux fois plus gros que les autres ? Ne sommes-nous même pas égaux devant le fil ?

### Ses crimes.

Un officier pilote me disait, il y a trois mois : — Supposons, par exemple, qu'il s'agisse de créer un nouveau centre d'aviation militaire. Voici comment les choses se passent : l'inspection permanente fait une proposition qui est adressée à la section d'aéronautique. Celle-ci consulte par note l'Etat-Major de l'armée, et la note qui circule donne lieu à de nouvelles notes émanant du premier et troisième bureau. Ce va-et-vient de notes dure un mois à six semaines dans les conditions normales, quand il ne surgit pas d'obstacle imprévu. Au bout de ce temps, la question est mise à l'ordre du jour de la première séance de la commission supérieure d'aéronautique. Un procès-verbal est présenté au ministre, qui généralement l'aprouve; et il est notifié à la section d'aéronautique, comprise dans la direction du génie. Nous avons ainsi gagné la fin du troisième mois. C'est alors que la question financière commence à se poser. On établit des projets que l'on communique d'une part à l'inspection permanente et de l'autre au service du génie. Les deux services du génie et de l'aéronautique confèrent et ne tardent pas à se mettre d'accord sur un projet de construction, avec devis approximatifs. On demande alors l'avis de toutes les autorités hiérarchiques. Quand le projet revient au ministère, cinq mois se sont écoulés. Dare-dare on procède à l'examen des projets de marché; avis du contrôle... En voilà encore pour deux mois. Enfin, voici l'ordre d'exécution, la passation des marchés, l'affichage. En

tenant compte du délai de construction, c'est vers la fin du neuvième mois que commence la mise en chantier... Quand tout va bien, il faut neuf mois à M. Lebureau pour accoucher d'une solution. Inutile de vous dire que le plus souvent, quand la solution arrive, le problème ne se pose plus dans les mêmes termes. Et tout se réduit à un nouveau coup d'épée dans les nuages...

Sans doute, la récente création d'une direction de l'aéronautique a quelque peu réduit et simplifié cette paperassie mortelle; mais n'est-il pas trop certain que le sabotage de notre aviation militaire est l'œuvre de nos malfaisants bureaucrates ?

Les journaux annoncent qu'à l'école militaire de Bron, la tempête a détruit sept hangars Bessonneau. M. Lebureau en a détruit ou gâché bien d'autres ! Tous les aviateurs militaires connaissent l'histoire des hangars Bessonneau envoyés par erreur à Pau où on n'en avait que faire. On ne prit donc pas la peine de les monter, et, pendant deux mois, ils restèrent sous la pluie, à l'abandon; les armatures métalliques rouillaient, les toiles pliées commençaient à pourrir...

Tout à coup M. Lebureau s'aperçoit de son erreur et dépêche un officier pour chercher les hangars. On les attendait à Villacoublay, où les avions pourrissaient également, faute d'abri.

Comment faire l'expédition ? « En grande vitesse ! » commande M. Lebureau, croyant ainsi rattraper le temps, sinon l'argent perdu.

— Messieurs, explique le chef de gare à l'envoyé du ministère et au lieutenant Garnier qui l'accompagne, ces hangars représentent une charge énorme, et je ne dispose pas du matériel nécessaire pour les expédier en grande vitesse. Il faudra que je

fasse venir des wagons de toutes les grandes gares du réseau, ce qui retardera le départ de plusieurs jours. Vous avec donc tout intérêt à faire l'expédition en petite vitesse : les hangars chargés ce soir même arriveront aussi vite, et même plus tôt. L'Etat réalisera ainsi une économie d'au moins cinq mille francs...

— Non, dit l'officier venu de Paris, mes ordres sont formels, voyez cette dépêche : ça coûtera ce que ça coûtera, mais il nous faut la grande vitesse !

Ici, M. Lebureau n'est que burlesque; ailleurs, la bouffonnerie devient tragique. C'est ainsi que, de la rue Saint-Dominique, on télégraphie au lieutenant Cazes, stationné au Maroc : « Partez après-demain matin à huit heures pour Casablanca. » A huit heures, il faisait un brouillard opaque; obéissant à une consigne imbécile, le malheureux se croit obligé de partir, dépasse le but et va se perdre en pleine mer...

C'est M. Lebureau qui l'a noyé.

### Les Allemands chez nous.

Le conseil municipal de Dinan discute sur l'établissement du chauffage central au collège par la maison Kurting.

*M. Giblat.* — Il y avait huit maisons à avoir fait des offres, sept françaises et une allemande; c'est cette dernière qui a été choisie; c'est monstrueux!

*M. le Maire.* — Nous ne sommes pas seuls à payer. Nous avons dû laisser au Ministère le soin de choisir le fournisseur qui lui convenait. Nous partageons vos sentiments à cet égard, et regrettons ce choix; c'est tout ce que nous pouvons faire.

*M. Foligné.* — Nous blâmons tout, mais tout bas.

Et l'*Œuvre* le répète tout haut, pour vous donner du cœur.

Eclairage allemand au ministère des finances.  
Chauffage allemand au ministère de l'instruction publique.

Si la France devenait une colonie allemande, qu'est-ce qu'il y aurait de changé?

### Cochon de payant.

(Suite.)

Au Palais-Royal.

Un de nos lecteurs demande deux fauteuils, marqués au tarif 8 francs.

— Il m'en reste bien deux, répond la buraliste, qui m'ont été demandés en location; mais comme on ne vient pas les chercher, tant pis, je vous les cède!

— Merci bien, voilà 16 francs.

— Non, monsieur, c'est 20 francs, le prix de la location.

— Mais je les prends au bureau, à huit heures et demie!

— Ça ne fait rien : c'est *comme s'ils étaient loués...*

Quelle est encore cette flibusterie?

Il ne s'agit pas, vous pensez bien, de chercher noise à la pauvre femme qui essaie de vendre ses coupons le plus cher possible et ne fait évidemment qu'exécuter des ordres. C'est à M. Quinson qu'il faut s'en prendre, à l'homme qui, par sa brocante, sabote et avilit ce qui reste encore de notre théâtre.

Mais, si on le laisse faire, qu'en restera-t-il demain?

### Au Théâtre-Antoine.

La *Grande Famille* d'Arquillièvre est un spectacle amusant, émouvant et sain.

Ce n'est pas seulement l'œuvre d'un homme de théâtre, qui sait toutes les ressources du métier —

et qui sera bientôt, sans conteste, sans comparaison, le plus fin et le plus puissant comédien de ce temps ; c'est, sous des dehors modestes, l'œuvre d'un artiste qui voit et qui pense.

Avec quelle souplesse, et sans qu'on soupçonne un seul instant la difficulté, Arquillière évite le double écueil du gros mélodrame et de la grosse farce ! Le sujet prétaît aussi aisément à la caricature qu'à la grandiloquence. L'auteur l'a traité simplement, sobrement, avec autant de mesure et de goût dans l'émotion que dans la gaieté.

Et puis, c'est écrit en français, par un Français.

### Les belles écoutieuses.

J'ai fini par comprendre ce que les femmes comprennent au bergsonisme, Mme Gérard d'Houville a bien voulu me l'expliquer.

Ce n'est pas au collège de France que Mme Gérard d'Houville a connu M. Bergson, c'est « en haut d'une montagne sauvage ». (Car il y a des montagnes qui ne sont plus sauvages du tout.)

En se promenant sur les routes de la montagne, Mme Gérard d'Houville se prit tout d'abord à songer, avec un charmant émoi, que « c'était sans doute sur ces routes que M. Bergson avait peut-être conçu *l'Evolution créatrice* ».

Non, chère madame, si c'est *peut-être*, ce n'est pas *sans doute*. Mais cette hésitation même de votre plume ne décèle que plus clairement le trouble de votre imaginative.

Or, nous conte la gracieuse poëtesse, « un beau jour, entre deux averses... » Un beau jour où il pleuvait à torrents ? Oui, comme vous allez voir, ce fut tout de même un beau jour. Aussi bien, vous êtes assez artiste pour concevoir, contrairement à nos communes façons de parler, qu'une

journée pluvieuse puisse être fort belle, — même quand on ne rencontre pas M. Bergson au tournant de la route, les yeux au ciel et le parapluie à la main... Car c'est ainsi, vous le devinez, que Mme d'Houville aperçut pour la première fois M. Bergson.

« Je humais l'odeur des fougères, des champignons et des mousses, continue Mme d'Houville, et j'avais tout oublié, sinon que j'étais une plante mouvante parmi les végétaux immobiles... »

Non, chère madame, si vous étiez une plante mouvante, vous oublieriez *aussi* que vous apparteniez au règne végétal.

« ...et que je me renouvelais, m'étirais dans l'air et le jour. C'est alors que je rencontrais, dans le sentier inverse, (ce qui veut dire apparemment que l'autre promeneur marchait en sens contraire) un promeneur inattendu qui redressa la tête au bruit de mes pas. Et j'eus très peur... »

A quelque temps de là, Mme Gérard d'Houville ayant eu « le bonheur et la chance de connaître M. Bergson, reconnut en lui le rêveur à la silhouette mince rencontré dans la forêt ». Elle ajoute :

Je ne le lui ai pas avoué ce jour-là, ni plus tard, dans cette petite crêmerie rustique où on goûtait entre amis si savoureusement avec de si bon pain-brioche et de si exquises framboises sauvages, et dont les humbles murs, qui fleuraient le café au lait et le chocolat, ont entendu M. Bergson parler si merveilleusement de Théophile Gautier et d'Alfred de Musset.

Pourtant, cette rencontre dans la forêt trempée a pris place, tout naturellement, parmi les riches et beaux souvenirs de ma vie. Je suis contente d'avoir vu pour la première fois M. Bergson au haut de la montagne.

Oui, oui, ça devait faire très bien : M. Bergson complétait la montagne, la montagne achevait M. Bergson. Et j'entends à l'heure du thé Mme Gérard d'Houville, rompant le pain-brioche avec ses amies, murmurer, les yeux mouillés d'extase : « Pour moi, voyez-vous, le bergsonisme a un goût de framboise sauvage... »

Et je me représente encore, sur un toit bleu

de lune, une jolie petite chatte voluptueuse qui « s'étire dans la nuit », une jolie petite chatte gourmande, qui, rêvant de communier avec l'Infini, tirerait sa jolie petite langue pour laper la voie lactée...

Pas plus que M. Faguet, M. Jules Lemaître n'a la prétention de comprendre Bergson. Il a pourtant essayé de s'y mettre, car une vieille amie, qui suit ses cours, lui en a dit le plus grand bien. Mais, rebuté dès les premières pages, Jules Lemaître dut convenir modestement qu'il n'avait pas « la tête métaphysique ». Et c'est encore un trait qu'il a de commun avec Voltaire.

L'autre jour, rencontrant son amie et lui ayant fait part de ses vains efforts, il finit par lui demander, avec un mélange d'admiration, d'étonnement et d'envie :

— Vous comprenez donc, vous ?

Et la vieille amie de répondre en ces termes ingénus, qui suffiraient peut-être à mesurer la profondeur de nos plus intelligentes intellectuelles :

— Oui, quand je l'entends...

Mme Gérard d'Houville nous aide encore à pénétrer plus avant la psychologie de ces « belles écoutées » :

Il y a aussi parmi elles des sœurs de ces naïades, de ces dryades, de ces faunes et de ces nymphes qui chantent le long des belles eaux, jouent de la flûte au clair de lune, dans les jardins et dans les bois, et dansent au versant des collines...

Et voilà pourquoi tant de jolies petites madames, chaussées de fins cothurnes, s'en vont au déclin du jour danser au versant de la montagne Sainte-Geneviève la « très-moutarde » métaphysique. Le bergsonisme est à leurs têtes ce que le tango est à leurs pieds...

GUSTAVE TÉRY.



## Tablettes de Pangloss

Il y eut peut-être un temps, où les hommes d'Etat pouvaient affirmer leurs préférences politiques, en essayant de les faire triompher. Aujourd'hui, ils n'ont plus qu'un moyen de s'illustrer au service d'une idée, c'est en tombant pour elle.

Il existe, dans le cabinet actuel, deux tendances nettement distinctes et presque irréconciliables. Les uns suivent la politique démagogique de M. Caillaux et les autres tiennent pour la politique apaisée de M. Briand. Entre les deux clans, M. Doumergue reste l'arbitre, sans avoir lui-même aucune préférence pour aucune politique quelle qu'elle soit.

Toute entente est devenue impossible et les deux partis en présence ont renoncé depuis longtemps à la victoire. On ne discute plus que pour savoir sur quel terrain on succombera.

Les modérés du ministère, et en particulier MM. Noulens et Maginot, aimeraient mieux tomber en défendant la loi de trois ans.

M. Caillaux, au contraire, serait plus volontiers la victime de l'impôt sur le revenu.

Ainsi, les uns et les autres ménageraient l'avenir; quant au présent, il est si misérable que personne ne s'en inquiète.

Malheureusement, M. Doumergue est là. M. Doumergue, lui, préférerait n'être renversé ni sur la loi militaire, ni sur la loi fiscale; pour tout dire, il préférerait même n'être pas renversé du tout.

Or, comme ce point de vue est le plus simple, le plus ingénus et, tout compte fait, le plus sincère, il ne faudrait pas s'étonner outre mesure, si c'était lui qui finissait par l'emporter.

En tous cas, le ministère Doumergue semble provisoirement sauvé des périls qu'entraînait pour lui la discussion sur la loi militaire.

M. Maginot avait fait des déclarations imprudentes et de nature à exaspérer les meilleurs amis du cabinet ; nous le disons à son honneur. Mais M. Augagneur trouva moyen de tout sauver.

— Votons, proposa-t-il, la nomination d'une commission d'enquête.

Cela parut admirable à tout le monde. Ainsi on ne témoignait aucune confiance au cabinet, puisque l'on chargeait une commission parlementaire de faire le métier, qui est d'ordinaire celui du gouvernement. D'autre part, on ne le blâmait pas non plus, puisqu'il acceptait la nomination de cette commission.

Il faisait même plus que l'accepter : il l'exigeait.

En des temps plus raisonnables, ce débat aurait pu se résumer ainsi :

— Je veux que vous vous défiez de moi, disait le gouvernement.

— Nous y consentons volontiers, répondait la Chambre.

Il éclatait dès lors à tous les yeux qu'on n'avait jamais été plus complètement d'accord.

Une chose pourtant pouvait étonner un peu dans cette aventure : c'est le choix de la commission chargée de l'enquête. On a élu pour cette tâche la commission de l'hygiène que préside M. le docteur Lachaud.

Or, c'est précisément cette commission qui a fait la première enquête, d'où est sorti l'actuel débat, et c'est nommément M. Lachaud qui fut le véritable interpellateur.

De deux choses l'une : ou la première enquête ne lui a rien appris et, dans ce cas, il est bien inutile de lui en confier une seconde ; ou bien, il sait déjà tout, et alors pourquoi donc le prier d'étudier encore ?

Si j'avais le malheur d'être M. Lachaud, il me semble que je serais très vexé d'entendre un gouvernement me dire :

— Vous nous avez fait sur l'hygiène de l'armée un discours qui dura trois bonnes heures ; eh bien ! allez maintenant apprendre de quoi il s'agit.

Le problème militaire ainsi liquidé, on va s'atteler au problème financier.

M. Caillaux tient absolument à ce que ses conceptions financières soient adoptées par le Sénat. Il n'a pas dissimulé qu'il mettrait tout en jeu pour y parvenir et il a menacé la haute assemblée des pires sanctions, si elle ne s'inclinait pas devant ses décisions.

— Eh quoi ! irait-il jusqu'à démissionner ?

— Non pas, mais il répète à qui veut l'entendre : « Si le Sénat ne vote pas l'amendement Perchot, je ne mettrai plus les pieds au Luxembourg. »

Pères conscrits, réfléchissez bien avant de vous exposer à pareille calamité !

Beaucoup de gens considèrent qu'après l'incident Maginot, le ministère Doumergue est profondément atteint.

— Il avait contre lui, disent-ils, la moitié de l'assemblée. Voici que l'autre moitié se révèle aujourd'hui également mécontente. Que lui reste-t-il ?

Il lui reste d'être au pouvoir — et c'est énorme. Le Christ exprimait sa divinité en disant :

— Je suis celui qui est.

C'est, ma foi ! une excellente raison et qui dispense de toutes les autres. Toutes proportions gardées, M. Doumergue est en droit de la reprendre à son compte.

D'ailleurs, est-il possible que les derniers événements l'aient réellement diminué ? Sa modestie même le sauve. On ne diminue pas le néant...

Et puis, comment garder rancune à un homme si humble et si accommodant ! On lui dit :

— Je me méfie de vous.

Il répond avec un bon sourire :

— Oh ! monsieur, pas tant que moi...

## Le vampire médico-légal

Nos pères connurent une justice qui s'entourait de formes.

L'Ancien Régime était sanglant avec grâce; jusque dans ses procédures les plus acerbes, telles que la question et la roue, régnait de l'ordre, de la convenance, une sorte de propriété majestueuse.

Les robes rouges, l'hermine, les toques d'or, symbolisent cet appareil du passé.

Mais ces symboles sont vides, et le présent les contredit.

La justice d'autrefois opérait avec grandeur, imprimit noblement dans les coeurs l'effroi nécessaire; celle d'aujourd'hui opère dans l'horreur et la pourriture.

Ce ne sont, aux deux bouts de la France, qu'autopsies.

Et quelles autopsies!

On laisse pendant deux mois le corps du père Fay dans la Garonne; on attend qu'il soit convenablement modifié, que l'eau envahissante ait boursouflé les chairs, fait saillir les globes oculaires, et transformé ce qui fut un homme en un monstre inédit.

On tire alors cette chose de l'eau, et on la livre à un spécialiste.

On fait venir les parents, les amis. Les uns ne peuvent identifier le père Fay; d'autres déclarent qu'il a beaucoup changé, mais le reconnaissent cependant à la couleur de son pantalon.

C'est une petite tête de famille.

Pour que rien ne manque, et en présence des enfants, « on ouvre la poche stomacale, qui dégage une forte odeur de vin ».

Ainsi s'exprime le reporter, visiblement alléché.

A Landerneau, c'est autre chose.

On avait procédé à une première autopsie de M. Cadou.

Mais à ce moment, le corps était encore reconnaissable, presque neuf, pas intéressant.

On ne jeta qu'un œil distrait sur ce cadavre, et, bien

### Doux pays...

Étrangère, je suis épouvantée tout les jours, en lisant les journaux, de voir tant de crimes se commettre à Paris.

Bien que n'étant pas Française, je suis plus souvent à Paris que dans mon pays. Mais cette grande cité de l'élégance va finir par me dégoûter. On entend parler de crimes, comme de la pluie et du beau temps. Si cela continue, cette ville va devenir une vraie boucherie...

### Réactionnaire, vous dis-je!...

J'habite un village lorrain, et, membre de la société de secours aux blessés militaires « La croix rouge », j'ai cru pouvoir dans ce pays frontière recueillir des adhésions à cette œuvre.

On reconnaît volontiers la grandeur de l'œuvre, son utilité, sa nécessité même, mais on ne veut pas croire à son but simplement humanitaire et patriotique. Aussi, fonctionnaires soucieux de leur avancement, petits bourgeois arrivistes, refusent de faire partie d'une société « politique, « patronnée par des réactionnaires ».

En effet, différentes personnes qui ont collaboré à la fondation d'écoles libres, sont également à la tête de comités de la Croix rouge; on remarque également, dans le comité central, les noms de représentants de la noblesse et du parti réactionnaire.

Et après?

A coudre des chemises pour nos petits soldats blessés, à préparer des bandes pour des pansements, à réunir les oboles qui leur procureront quelques douceurs, vais-je donc gagner une fiche de réactionnaire, et compromettre l'avancement de mon mari?

UNE FEMME DE FONCTIONNAIRE.

### Est-il vrai ?

Un lecteur nous écrit :

Vous ne vous doutez pas — mais vous l'apprendrez

sans étonnement — que les petites bandes de papier sur lesquelles sont imprimés les télégrammes sont fournies à l'administration des Postes par la maison *Lüber et Rieder*, de Molsheim (Allemagne).

Est-ce vrai ? Et, si c'est vrai, n'y a-t-il donc pas de Français en France qui soient capables de fabriquer ces petits serpentins ?

## A nos Lecteurs

Il suffit que nos acheteurs au numéro, au lieu de payer chaque année cinquante-deux fois vingt-cinq centimes, soit **treize francs**, envoient un mandat de **dix francs** à l'administrateur de l'*ŒUVRE*, pour recevoir leur numéro tous les mercredis par la poste.

*Si nos lecteurs réguliers s'abonnent, ce sera pour eux une économie, et pour nous un considérable accroissement de force. Car la vente au numéro ne nous rapporte rien, à cause des intermédiaires.*

**Abonnez-vous à l'ŒUVRE,**  
**Faites abonner vos amis**



## De la civilité

(Suite.)

D. *Etant debout, comment tiendra-t-il les pieds ?*  
R. Il les tiendra tournés à demi en dehors, les deux talons séparés environ de quatre doigts.

D. *Etant debout, quels défauts évitera-t-il touchant les pieds ?*

- R. 1. Il ne les écartera point trop.
2. Il ne battra point des pieds comme un cheval.
3. Il ne se posera point plus sur un pied que sur l'autre.

D. *Etant assis, quels défauts évitera-t-il touchant les pieds ?*

R. Il ne jouera point du tambour avec les pieds, ni ne les branlera ni remuera point en badinant ; il ne les croisera point et il ne les tiendra point en quelque autre mauvaise posture : mais il les tiendra également arrêtés.

D. Que doit-il observer en marchant ?

R. 1. Il ne marchera point par les rues ni trop lentement ni trop vite, mais il marchera modestement.

2. Il ne s'arrêtera point au milieu du chemin sans nécessité.

### Du lever.

D. *A quelle heure un enfant doit-il se lever ?*

R. On ne saurait prescrire une même heure à tous, car le faible et le fort ne vont point d'un même pas, le malade et le sain ne doivent pas vivre de même façon, l'enfant néanmoins doit se lever le plus matin qu'il pourra.

D. Pourquoi doit-il se lever le plus matin qu'il pourra?

R. Pour gagner du temps et parce que c'est un défaut de trop dormir.

D. Doit-il se lever promptement?

R. Il se lèvera promptement sans prendre du temps pour se réveiller, de peur de donner lieu à la paresse.

D. Pourquoi ne doit-il pas sortir de la chambre à demi-vêtu?

R. Parce que cela est contre la bienséance.

D. Doit-il employer beaucoup de temps à s'habiller?

R. Il s'habillera promptement afin de s'accoutumer à donner le moins de temps qu'il pourra pour orner un corps qui doit servir de pâture aux vers.

#### *Du coucher.*

D. Un enfant étant en compagnie doit-il prendre sa robe de chambre et ses pantoufles pour se mettre, dit-on, à son aise?

R. Non, cela est indécent.

D. Doit-il s'accoutumer à veiller?

R. Non, cela nuit à la santé, il doit plutôt se coucher de bonne heure pour se lever un peu plus matin.

D. A quelle heure se retirera-t-il?

R. La retraite sera sur les sept heures au plus tôt ou sur les neuf heures au plus tard.

D. Que fera-t-il après s'être retiré?

R. S'il a quelque leçon dont il doit s'occuper le lendemain, il la considérera une ou deux fois. Pendant la nuit l'esprit pense et la mémoire s'occupe de ce qu'elle a vu, lu, et entendu avant que de se coucher, et le lendemain elle le reprend et se le remet facilement.

D. Que doit-il faire avant de se coucher?

R. 1. Il fera une revue de ce qu'il a fait dans la journée.

2. Il prierà Dieu.

3. Il souhaitera le bonsoir à son père, à sa mère, et en général à tous ceux qui se trouveront dans la compagnie.

4. Il ira à ses nécessités.

5. Il se déshabillera.

D. Que doit-il faire étant couché?

R. Il doit faire le signe de la croix et se tenir en repos dans le lit pour dormir.

#### *Du lit.*

D. Un enfant peut-il coucher avec quelqu'un?

R. Il couchera seul autant qu'il pourra.

D. Doit-il se tenir découvert lorsqu'il sera couché?

R. Lorsqu'il sera dans le lit, il se couvrira entièrement.

D. Doit-il jouer ou causer sur son lit?

R. Cela est contre l'honnêteté de jouer sur son lit et de s'y amuser à raconter des bagatelles.

1. Chaque chose doit avoir son temps; le lit est pour le repos, et non pour le jeu et le caquet.

2. Ce divertissement effacerait de son esprit les bonnes idées qu'il y aurait empreintes.

D. En se levant doit-il laisser son lit découvert?

R. Non, cela est malhonnêté.

#### *Du dormir.*

D. Un enfant étant dans le lit, en quelle posture se mettra-t-il pour dormir?

R. Il ne dormira ni sur le ventre, ni sur le dos, ni toujours de même côté de peur de s'incommoder la vue; mais il dormira tantôt d'un côté et tantôt de l'autre et plus sur le côté droit que sur le gauche.

D. Doit-il dormir pendant la conversation lorsque les autres parlent?

R. Non, cela est de mauvaise grâce.

D. Doit-il dormir dans la journée?

R. Il ne doit le faire que dans la nécessité.

### De la propreté dans les habits.

D. Quel avantage y a-t-il d'être propre dans les habits?

R. La propreté dans les habits fait une grande partie de la bienséance, et sert beaucoup à faire connaître la vertu et l'esprit d'une personne.

D. Qu'est-ce que la propreté?

R. C'est une certaine convenance des habits à la personne, comme la Bienséance est la convenance des actions au regard des autres.

D. En quoi consiste cette convenance et cette conformité des habits?

R. Si nous voulons être propres, il est nécessaire de conformer nos habits à notre taille, à notre âge et à notre condition.

D. Qu'est-ce que l'impropreté?

R. C'est la disconvenance, qui consiste principalement dans l'excès ou de trop de propreté ou de négligence.

D. Qui sont ceux qui tombent dans l'excès de trop de propreté?

R. Ce sont les personnes qui s'aiment trop. Cette affectation est contre la loi de Dieu.

D. Qui sont ceux qui tombent dans l'excès de négligence?

R. Ce sont les personnes paresseuses, naturellement sales et malpropres.

D. Faut-il éviter également ces deux excès de trop de propreté et de négligence?

R. Oui, ils sont aussi blâmables l'un que l'autre, et le second manque en quelque façon au respect

### De la mode.

D. Quelle est la loi que l'on doit observer indispensamment pour la propreté?

R. C'est la mode. Nous devons nous y soumettre en suivant pour nos habits ce qu'il lui plaît d'ordonner.

D. Y a-t-il des extrémités à éviter dans la mode?

R. Oui, elle a les deux mêmes extrémités vi-

cieuses que la propreté, savoir l'affectation et la négligence.

D. Comment un enfant doit-il suivre la mode?

R. 1. Il ne doit pas s'opposer au torrent.

2. Il ne doit pas aussi suivre la mode des premiers, ni la quitter le dernier, comme de vouloir porter un chapeau pointu, quand ils se portent bas de forme; c'est se mettre au hasard d'être couru et montré au doigt.

D. Doit-on fuir entièrement la mode?

R. Il faut retrancher le luxe et la fadaise de la mode et la réduire à la modestie, qui doit être la règle de toute la conduite d'un chrétien.

### De la netteté des habits.

D. Qu'est-ce qui supplée à la propreté des habits lorsqu'elle manque?

R. C'est la netteté, car si les habits sont nets et surtout si l'on a du linge blanc, il n'importe pas que l'on soit richement vêtu; on sentira toujours son bien même dans la pauvreté.

D. Un enfant doit-il avoir ses habits déchirés et sales?

R. Non; c'est une marque qu'il est un libertin.

D. Doit-il porter son linge trop sale?

R. Non, cela nuit à la santé, engendre de la vermine et donne du mépris dans la conversation

### De la modestie dans les habits.

D. Un enfant doit-il être modeste dans ses habits?

R. Oui, la vanité n'y doit point paraître.

D. Que dites-vous de ceux dont les habits sont superbes?

R. 1. Ils renoncent par la vanité des habits aux promesses et à l'esprit du baptême.

2. Ils s'entretiennent dans l'orgueil.

D. Que dites-vous de ceux dont les habits sont modestes?

R. Cet extérieur modeste est souvent une marque de la modestie de l'âme.

D. *Un enfant doit-il avoir quelque chose d'extra-ordinaire en ses habits?*

R. Non, cela le déshonore et fait paraître l'indiscrétion, la sottise, l'orgueil de ses parents. Il doit éviter les habits, que l'on appelle voyants parce qu'ils le feraient trop distinguer.



### Du chapeau.

D. *Un enfant doit-il porter son chapeau trop couché sur les yeux?*

R. Non, cela marque un railleur ou un traître, qui ne veut point être connu.

D. *Doit-il le porter trop élevé?*

R. Non, c'est vouloir passer pour effronté.

D. *Doit-il le porter sur une oreille?*

R. C'est la coutume des vendeurs de chansons.

D. *Peut-il porter les bords de son chapeau retroussés et des plumes sur son chapeau?*

R. Cela dépend de sa condition et de la mode.

D. *Portera-t-il des fleurs attachées au cordon de son chapeau?*

R. Non, c'est la coutume des paysans.

D. *Comment ôtera-t-il son chapeau en saluant?*

R. Il l'ôtera de la main droite entièrement et de bonne grâce.

D. *Etant debout, s'il est obligé de se tenir découvert, comment doit-il tenir son chapeau?*

R. Après l'avoir ôté comme il faut, il tournera le dedans vers soi, il le mettra sous le bras gauche ou devant soi sur l'estomac du côté gauche, et il tiendra les deux mains arrêtées.

D. *Quels défauts doit-il éviter touchant le chapeau, lorsqu'il demeure découvert, étant debout?*

R. 1. Il ne le tournera point.

2. Il ne s'en jouera point.

3. Il ne le mettra point devant la bouche.

4. Il ne le tiendra point tourné en dehors, comme un mendiant, qui demande l'aumône.

D. *Etant assis, s'il est obligé de demeurer découvert, comment doit-il tenir son chapeau?*

R. Il le mettra sur les genoux le dedans vers soi, et il tiendra la main gauche dessus.

*(A suivre.)*

### Made in Germany.

On sait déjà que la pharmacie française est débordée par les spécialités étrangères. Les associations de pharmaciens ont décidé de continuer avec plus d'énergie que jamais la lutte commencée contre elles. Nous aurons occasion de les y aider. En attendant ne pourrions-nous conseiller aux métèques qui nous inondent de leurs produits de faire reviser leurs circulaires, afin, du moins, de ménager notre langue, sinon nos intestins?

Voyez plutôt comment s'exprime, à propos de l'eau de Janos, Herr Andreas Saxlehner:

Le prix de vente au public devra toujours être arrondi avec cinq centimes et égal ou immédiatement supérieur au prix obtenu par la majoration. *Exemple:* Si le prix de revient, augmenté de 25 %, déterminait un prix variant de 0 fr. 55 à 0 fr. 60 ou de 0 fr. 60 à 0 fr. 65, il conviendra toujours de prendre, pour prix de vente au public, les chiffres de 0 fr. 60 ou de 0 fr. 65.

C'est évidemment du français fabriqué dans les prisons... d'Outre-Rhin.

## BULLETIN

La huitaine écoulée a comporté encore bien des séances ternes, mais les déplacements de cours qui se produisent semblent généralement excessifs quand l'on considère le faible volume des transactions qui suffisent à les provoquer. C'est, d'ailleurs, un indice sérieux que le marché n'est pas, en réalité, en aussi bonne situation qu'on avait cru pouvoir le penser d'après le raffermissement qu'il avait marqué depuis quelques semaines.

Les raisons ne manquent pas à cet état de choses plutôt fâcheux. A l'intérieur, l'indécision s'explique par les appréhensions que font naître les discussions soulevées autour de l'impôt sur le revenu, au Sénat. En même temps qu'elles permettent d'espérer qu'il sera reculé pendant longtemps encore, par suite de son caractère inquisitorial et vexatoire, difficilement admissible, ces mêmes discussions montrent, en pleine lumière, quelles conséquences il pourrait avoir.

L'impôt dont il est fortement question de frapper les valeurs mobilières étrangères, si légitime qu'il puisse être, n'ira vraisemblablement pas sans de gros inconvénients. C'est fatallement sur les porteurs qu'il finira toujours par tomber. On craint aussi qu'il ait pour

effet d'empêcher l'introduction officielle des titres, qui viendront tout de même sur notre marché par des voies détournées, ce qui privera le Fisc de grosses recettes au lieu de lui en procurer, comme ce serait l'objet visé par l'impôt en question.

Du dehors, les modifications profondes survenues récemment dans la direction des affaires de la Russie ont été mal interprétées, aussi bien par le marché français que par le marché russe. A Saint-Pétersbourg, on craint de ne pas trouver auprès du nouveau gouvernement le même appui financier qu'auprès du précédent. Ici, le comportement des valeurs industrielles russes a été particulièrement éprouvé, à la suite de réalisations auxquelles le dépôt d'un grand programme militaire sur le bureau de la Douma, que l'on annonce comme prochain, n'y avait pas été étranger : il nécessitera, en effet, des dépenses importantes, auxquelles la Russie ne pourra, sans doute, pas faire face avec ses propres moyens, et la perspective de nouveaux appels au crédit ne saurait être très favorablement accueillie.

Il y a, toutefois, pour l'instant, un facteur excellent : la bonne situation monétaire, qui est à peu près générale. En ce qui touche, en particulier, le marché de Berlin, la dernière situation de la Reichsbank est telle qu'elle permet d'envisager, à brève échéance, un nouvel abaissement du taux de l'escompte officiel.

---

Demander à l'ŒUVRE

mais ne pas confondre



## **Le Secret du Juif-Errant**

PAR

**JEAN DRAULT**

Prix : 2 francs

## **Le Crime du Bouif**

PAR

**GÉO DE LA FOUCARDIÈRE**

Prix : 3 fr. 50

*N. B. — Le meilleur moyen de ne pas les confondre, c'est de les demander ensemble.*

Envoi franco pour 5 fr. 50

ANNIE DE PÈNE

# **Confidences de Femmes**

LE SEUL LIVRE DE L'ANNÉE  
QUI N'AIT PAS OBTENU DE PRIX

**DIXIÈME ÉDITION**

ALBERT MESSEIN

16, QUAI SAINT-MICHEL, 16

On trouve L'ŒUVRE dans tous les kiosques, dans toutes les gares.  
On la trouve aussi chez soi tous les jeudis pour DIX francs par an.  
Il suffit d'envoyer ces dix francs à l'administration de L'ŒUVRE simplement.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné (nom, prénom)  
(adresse)

déclare m'abonner pour un an<sup>(1)</sup>, pour six mois<sup>(1)</sup> à L'ŒUVRE à dater du 1<sup>er</sup>

Ci-joint le montant de l'abonnement : **dix francs<sup>(1)</sup>, six francs<sup>(1)</sup>.**

Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : **dix francs<sup>(1)</sup>, six francs<sup>(1)</sup>.**

SIGNATURE :

(1)<sup>er</sup> Biffer l'une ou l'autre de ces indications. — Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.  
Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de L'ŒUVRE, 220, F<sup>g</sup> St-Honoré, Paris (8<sup>e</sup>).

# AU PRINTEMPS

---

# TAPIS

---

# D'ORIENT

## PETITE POSTE

Nos abonnés ont droit à l'insertion gratuite de 5 lignes ou 10 demi-lignes, ce qui rembourse le prix de l'abonnement.

La PETITE POSTE se charge de faire parvenir les lettres d'un correspondant à l'autre pourvu que les réponses à réexpédier soient accompagnées d'une enveloppe affranchie.

Vous pouvez estimer que, chaque semaine, les insertions passent sous les yeux d'une élite de 100.000 lecteurs.

Répondre à T. Leroi à l'Œuvre, qui transmet les lettres.

On demande homme jeune, intelligent et actif pour gérance à Paris d'une maison de meubles spéciaux. Références et garanties exigées. Ecrite à l'Œuvre.

A vendre : Deux exemplaires de la *Tentation de Saint-Antoine* de Jacques Callot, soit une planche originale et un report. Faire offres à M. Zahn, professeur à Bosserville, par Saint-Nicolas-du-Port (M. Urthe-et-Moselle).

A louer, 58, rue Vasco de Gama, à deux pas de la Porte de Versailles, petits appartements meublés bourgeoisement, **125 fr. par mois**, clairs et aérés, vue superbe sur le champ d'aviation, composés de : entrée, salle à manger, chambre, cabinet de toilette, îlot à cuisine, cabinet de débarras, W. C.

S'adresser sur place ou à M. Gaston Laurent, architecte, 27, rue Vaneau, lundi, jeudi matin, 9 h. à midi.

Moyens de communications : Nord-Sud : Tramways : Saint-Germain-des-Prés-Clamart ; Autobus : Porte de Versailles-Bourse ; Grenelle Gare Saint-Lazare ; Chemin de Fer de Ceinture.

**Pour les grands dîners.** — Où trouver dans une maison honnête des vins authentiques en bouteilles et par petites quantités, que les dispositions nouvelles de la vie moderne n'permettent plus d'acheter en fûts ?

Avec la combinaison d'un abonné de l'Œuvre, M. Laporte, de Mignennes (Yonne) près Chablis, chacun peut servir à dîner 4, 5, 10 crus différents. Quelle dépense et quelles tracass sur il en particulier pour éléver seulement 2 ou 3 de ces crus en fûts et les amener en bouteilles prêts à être servis !

M. Laporte est un gourmet, un connaisseur.

Demandez-lui les vins précieux de notre vieille Bourgogne, où il habite et qu'il amassa dans sa cave : des Pommard, des Corton, des Chambertin, des Romanée, des Chablis, des Clos Vougeot. Cela s'envoie très bien par caisse de 25 bouteilles ou par colis postal.

**AUTOMOBILES DION-BOUTON 30 chevaux**, châssis en g. ls, 3.500 fr. Le prix actuel au catalogue est de 13.500 francs.

---

---

# Le Carnaval à la Côte-d'Azur

---

C'est bien là que s'écoulent les plus agréables semaines de l'année; le Carnaval, ses amusements, ses cortèges, ses corsos, ses défilés, ses cavalcades, ses batailles de fleurs s'y déploient dans une atmosphère radieuse de clarté baignée d'un doux et bienfaisant soleil, et sous le ciel le plus enchanteur qui soit au monde.

Les villes, les municipalités, les groupements locaux ont fait, cette année, des merveilles pour augmenter encore l'attrait des fêtes dont, cette saison, la splendeur doit dépasser toute attente.

**1<sup>o</sup> Côte-d'Azur (Train extra-rapide de jour)**  
(Paris-Côte-d'Azur en 13 heures).

*Nombre de places limité.*

**2<sup>o</sup> Train de nuit extra-rapide**  
(Trajet de Paris à Nice en 14 heures).

**3<sup>o</sup> Train de luxe quotidien « Calais-Méditerranée »**  
(W-L. W-R.)

Londres-Nice en 23 h. 1/2. — Paris-Nice en 15 h.

Aller : *Tous les jours, du 21 novembre au 14 mai inclus.*  
Retour : *Tous les jours, du 22 novembre au 15 mai inclus.*

---

---

*Le Gérant : GARDANNE.*

Imprimerie spéciale de l'*Œuvre*, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.